

Nufarm Cordon

GROUP 1 HERBICIDE
GROUPE 1 HERBICIDE

Nufarm UK Limited, Wyke Lane, Bradford, West Yorkshire, BD12 9EJ, England
Canadian Agent: / Agent au Canada:
Nufarm Agriculture Inc., Suite 350, 2618 Hopewell Place NE, Calgary, Alberta T1Y 4J7
CANADA • 1-800-868-5444

24 Hour Emergency Response Number / Numéro d'urgence 24 heures par jour

1-800-424-9300



18.6 Litres



Emulsifiable Concentrate
Post-Emergent Herbicide
FOR SALE FOR USE IN SPRING WHEAT,
DURUM WHEAT, AND SPRING BARLEY AND
CERTAIN MINOR USE CROPS IN THE PRAIRIE
PROVINCES AND PEACE RIVER REGION OF
BRITISH COLUMBIA ONLY
COMMERCIAL
DANGER: CORROSIVE TO SKIN AND EYES
WARNING-EYE AND SKIN IRRITANT
POTENTIAL SKIN SENSITIZER
PROTECTIVE EQUIPMENT MAY BE REQUIRED
REGISTRATION NUMBER 29494
PEST CONTROL PRODUCTS ACT
GUARANTEE: Fenoxaprop-P-éthyl 120g/L
Warning, contains the allergen soy
KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN
READ THE LABEL AND DOWNLOAD BOOKLET
BEFORE USING

CONCENTRÉ ÉMULSIFIABLE
HERBICIDE DE POSTLÈVE
EN VENTE POUR UTILISATION DANS LE BLÉ DE PRINTEMPS, LE BLÉ DUR,
L'ORGE DE PRINTEMPS ET CERTAINES AUTRES CULTURES À USAGE
LIMITÉ DANS LES PROVINCES DES PRAIRIES ET DANS LA RÉGION DE
LA RIVIÈRE DE LA PAIX EN COLOMBIE-BRITANNIQUE SEULEMENT
COMMERCIAL
DANGER : CORROSIF POUR LES YEUX ET LA PEAU
SENSIBILISANT CUTANÉ POTENTIEL
AVERTISSEMENT : IRRITE LES YEUX ET LA PEAU
DE L'ÉQUIPEMENT PROTÉCTEUR PEUT ÊTRE NÉCESSAIRE
NUMÉRO D' HOMOLOGATION 29494
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES
GARANTIE : fénoxaprop-p-éthyl 120 g/L
Avertissement, contient l'allergène soja
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS
LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE
CI-JOINTE AVANT L'UTILISATION



PRECAUTIONS: KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN. Causes eye damage. Causes eye and skin irritation. Potential skin sensitizer. DO NOT get in eyes. Avoid contact with skin and clothing. Avoid breathing spray mist or vapours. Protective eye equipment must be worn.

If this pest control product is to be used on a commodity that may be exported to the U.S. and you require information on acceptable residue levels in the U.S., visit the CroLife Canada's web site at: www.croplife.ca

Protective Clothing and Equipment:

- Wear covers over a long-sleeved shirt and long pants during all activities. In addition, wear chemical resistant gloves and apron, socks and chemical-resistant footwear, and goggles or face shield during mixing/loading, cleanup and repair activities.
- Change contaminated clothing daily and wash before reusing.
- DO NOT handle product with bare hands. Chemical resistant gloves significantly reduce hand exposure. ALWAYS wear gloves for mixing/loading operations and when making sprayer and nozzle repairs and adjustments. DO NOT USE LEATHER OR CLOTH GLOVES.
- Rinse gloves with soap and water before removal, and wash hands thoroughly before eating, smoking or drinking.
- Clean protective equipment daily.
- Do not re-enter treated areas within 12 hours of application.

FIRST AID:

Take the container label or product name and Pest Control Product Registration Number with you when seeking medical attention.

IF SWALLOWED: Call a poison control centre or doctor immediately for treatment advice. Do not induce vomiting unless told to do so by a poison control centre or doctor. Do not give any liquid to the person. Do not give anything by mouth to an unconscious person.

IF IN EYES: Hold eye open and rinse slowly and gently with water for 15–20 minutes. Remove contact lenses, if present, after the first 5 minutes, then continue rinsing eye. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.

IF ON SKIN OR CLOTHING: Take off contaminated clothing. Rinse skin immediately with plenty of water for 15–20 minutes. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.

IF INHALED: Move person to fresh air. If person is not breathing, call 911 or an ambulance, then give artificial respiration, preferably by mouth-to-mouth, if possible. Call a poison control centre or doctor for further treatment advice.

TOXICOLOGICAL INFORMATION:

No specific antidote. Treat symptomatically. Treatment should be based on judgement of the physician in response to reactions of the patient. Contains petroleum distillates. DO NOT induce vomiting. Vomiting may cause aspiration pneumonia.

EMERGENCY TELEPHONE NUMBERS:

For spills or transportation accidents, Chemtrec, 1-800-424-9300.
For health or environmental emergencies, Prosur, 1-877-325-1840.
For product and use information, Nufarm Agriculture Inc., 1-800-868-5444.

ENVIRONMENTAL HAZARDS AND INFORMATION

CAUTION: This product is toxic to fish, daphnids, aquatic plants, terrestrial plants and some terrestrial invertebrates. This product contains a petroleum distillate which is moderately to highly toxic to aquatic organisms. Avoid contamination of aquatic systems during application. Do not contaminate these systems through direct application, disposal of waste or cleaning equipment. Observe buffer zones specified under Directions for Application Instructions and Cautions. Do not apply to land where tail water will be used to irrigate crop land. Do not contaminate irrigation water.

Avoid spray drift onto susceptible plants (e.g. Tame Oats, flowers, trees or shrubs) and non-target areas. USE ONLY FOR RECOMMENDED PURPOSES AND AT RECOMMENDED RATES.

STORAGE

- Keep away from fire, open flame and other sources of heat.
- CANNOT be stored below freezing.
- If stored for 1 year or longer, shake well before using.
- Store the tightly closed container, away from feeds, seeds, fertilizers, plants and foodstuffs.
- Do not use or store in or around the home.
- Keep in original container during storage.

DISPOSAL

Recyclable Container:

Do not reuse this container for any purpose. This is a recyclable container, and is to be disposed of at a container collection site. Contact your local distributor/dealer or municipality for the location of the nearest collection site. Before taking the container to the collection site:

1. Triple- or pressure-rinse the empty container. Add the rinsings to the spray mixture in the tank.
2. Make the empty, rinsed container unsuitable for further use.

If there is no container collection site in your area, dispose of the container in accordance with provincial requirements.

Returnable Container:

Do not reuse this container for any purpose. For disposal, this empty container may be returned to the point of purchase (distributor/dealer).

Disposal of Unused, Unwanted Product:

For information on disposal of unused, unwanted product, contact the manufacturer or the provincial regulatory agency. Contact the manufacturer and the provincial regulatory agency in case of a spill, and for cleanup of spills.

NOTICE TO USER: This pest control product is to be used only in accordance with the directions on the label. It is an off-fence under the *Pest Control Products Act* to use this product in a way that is inconsistent with the directions on the label. The user assumes the risk to persons or property that arises from any such use of this product.

PRÉCAUTIONS: GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Cause des lésions aux yeux. Cause une irritation aux yeux et à la peau. Sensibilisant cutané potentiel. NE PAS laisser entrer en contact avec les yeux. Éviter le contact avec la peau et les vêtements. Éviter de respirer le brouillard de pulvérisation ou les vapeurs. De l'équipement de protection pour les yeux doit être porté.

Si vous prévoyez utiliser ce produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site internet de CroLife Canada à www.croplife.ca.

Vêtements et équipement protecteurs :

- Porter une combinaison par-dessus une chemise à manches longues et un pantalon long durant toutes les activités. De plus, porter des gants et un tablier résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures résistantes aux produits chimiques, et des lunettes de protection ou un écran facial durant les activités de mélange/chargement, de nettoyage et de réparation.
- Enlever les vêtements contaminés chaque jour et les laver avant de les remettre.
- NE PAS manipuler le produit avec les mains nues. Les gants résistants aux produits chimiques réduisent considérablement l'exposition des mains. TOUJOURS mettre des gants pour les opérations de mélange/chargement et lors des réparations/ajustements aux pulvérisateurs ou aux buses. NE PAS METTRE DE GANTS EN CUIR OU EN TISSU.
- Après l'emploi, rincer les gants à l'eau et au savon avant de les enlever et bien se laver les mains avant de manger, de fumer ou de boire.
- Nettoyer l'équipement protecteur chaque jour.
- Ne pas réintégrer les zones traitées dans les 12 heures suivant l'application.

PREMIERS SOINS :

Apportez l'étiquette du contenant ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation, lorsque vous consultez un médecin.

EN CAS D'INGESTION: appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles contactées au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS : enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INHALATION : déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence la bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :

Aucun antidote spécifique. Traiter selon les symptômes. Le traitement doit se fonder sur le jugement du médecin pour contrer les réactions du malade. Ce produit contient des distillats de pétrole. NE PAS provoquer le vomissement. Le vomissement peut entraîner une pneumonie de déglutition.

NUMÉROS DE TÉLÉPHONE D'URGENCE :

Pour les déversements ou les accidents de transport, Chemtrec, 1-800-424-9300.
Pour les situations urgentes sur la santé ou l'environnement, Prosur, 1-877-325-1840.
Pour des informations sur les produits et leur utilisation, Nufarm Agriculture Inc., 1-800-868-5444.

PRÉCAUTIONS ET DANGERS ENVIRONNEMENTAUX:

ATTENTION : Ce produit est toxique pour les poissons, les daphnies, les plantes aquatiques, les plantes terrestres et certains invertébrés terrestres. Ce produit contient un distillat de pétrole dont la toxicité peut être modérée ou très élevée pour les organismes aquatiques. Éviter de contaminer les systèmes aquatiques lors de l'application. Ne pas contaminer ces systèmes par suite d'une application directe, de l'élimination des résidus ou du nettoyage de l'équipement. Observer les zones tampons spécifiées dans la section Directives d'application et précautions. Ne pas appliquer sur une terre dont l'eau résiduaire sera utilisé pour irriguer une culture. Ne pas contaminer l'eau d'irrigation.

Faire en sorte que la dérive de pulvérisation n'atteigne pas les plantes sensibles (p. ex., avoine cultivée, fleurs, arbres ou arbustes) et les zones non ciblées UTILISER UNIQUEMENT AUX FINS RECOMMANDÉES ET AUX DOSES RECOMMANDÉES.

ENTREPOSAGE

- Tenir à l'écart du feu, d'une flamme nue ou d'autres sources de chaleur.
- NE PEUT PAS être entreposé sous le point de congélation.
- Si le produit est entreposé pendant au moins un an, bien secouer avant d'utiliser.
- Entreposer le contenant hermétiquement fermé à l'écart de la nourriture de consommation animale, des semences, des engrais, des plantes et des denrées.
- Ne pas utiliser ni entreposer dans la maison ou autour de celle-ci.
- Entreposer dans le contenant d'origine.

ÉLIMINATION

Élimination du contenant recyclable :

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Contenant réutilisable :

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant vide peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

Élimination des produits non utilisés ou dont on veut se séparer:

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se séparer, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR :

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

CORDON Herbicide

Table of Contents:

GENERAL INFORMATION

The Product

SAFETY AND HANDLING

Precautions, Protective Clothing and Equipment

First Aid and Toxicological Information

Environmental Hazards and Information

Storage

Disposal

DIRECTIONS FOR USE

Crops, Weeds, Rates, Timing, and Cautions

Tank Mixes

Minor Uses

Application Instructions and Cautions

Mixing Instructions

Sprayer Cleanup

Herbicide Resistance Management

Livestock Feeding and Pre-Harvest Intervals

Notices

GENERAL INFORMATION

Section 1: The Product

FOR SALE OR USE IN THE PRAIRIE PROVINCES AND PEACE RIVER REGION OF BRITISH COLUMBIA ONLY.

- CORDON is a post-emergent herbicide that provides control of annual grassy weeds such as Wild Oats, Green Foxtail, Yellow Foxtail and Barnyard Grass in Spring Wheat, Durum Wheat and Spring Barley and certain minor use crops.
- CORDON must be applied according to label recommendations or crop injury and a reduction in weed control will occur.

SAFETY AND HANDLING

Section 2: Precautions, Protective Clothing and Equipment

PRECAUTIONS: KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN. Causes eye damage. Causes eye and skin irritation. Potential skin sensitizer. DO NOT get in eyes. Avoid contact with skin and clothing. Avoid breathing spray mist or vapours. Protective eye equipment must be worn.

If this pest control product is to be used on a commodity that may be exported to the U.S. and you require information on acceptable residue levels in the U.S., visit the CropLife Canada's web site at: www.croplife.ca

Protective Clothing and Equipment:

- Wear coveralls over a long-sleeved shirt and long pants during all activities. In addition, wear chemical resistant gloves and apron, socks and chemical-resistant footwear, and goggles or face shield during mixing/loading, cleanup and repair activities.
- Change contaminated clothing daily and wash before reusing.
- DO NOT handle product with bare hands. Chemical resistant gloves significantly reduce hand exposure. ALWAYS wear gloves for mixing/loading operations and when making sprayer and nozzle repairs and adjustments. DO NOT USE LEATHER OR CLOTH GLOVES.
- Rinse gloves with soap and water before removal, and wash hands thoroughly before eating, smoking or drinking.
- Clean protective equipment daily.
- Do not re-enter treated areas within 12 hours of application.

Section 3: First Aid and Toxicological Information

FIRST AID:

Take the container label or product name and Pest Control Product Registration Number with you when seeking medical attention.

IF SWALLOWED: Call a poison control centre or doctor immediately for treatment advice. Do not induce vomiting unless told to do so by a poison control centre or doctor. Do not give any liquid to the person. Do not give anything by mouth to an unconscious person.

IF IN EYES: Hold eye open and rinse slowly and gently with water for 15–20 minutes. Remove contact lenses, if present, after the first 5 minutes, then continue rinsing eye. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.

IF ON SKIN OR CLOTHING: Take off contaminated clothing. Rinse skin immediately with plenty of water for 15–20 minutes. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.

IF INHALED: Move person to fresh air. If person is not breathing, call 911 or an ambulance, then give artificial respiration, preferably by mouth-to-mouth, if possible. Call a poison control centre or doctor for further treatment advice.

TOXICOLOGICAL INFORMATION:

No specific antidote. Treat symptomatically. Treatment should be based on judgment of the physician in response to reactions of the patient. Contains petroleum distillates. DO NOT induce vomiting. Vomiting may cause aspiration pneumonia.

EMERGENCY TELEPHONE NUMBERS:

For spills or transportation accidents, Chemtrec, 1-800-424-9300.

For health or environmental emergencies, Prosar, 1-877-325-1840.

For product and use information, Nufarm Agriculture Inc., 1-800-868-5444.

Section 4: Environmental Hazards and Information

CAUTION: This product is toxic to fish, daphnids, aquatic plants, terrestrial plants and some terrestrial invertebrates. This product contains a petroleum distillate which is moderately to highly toxic to aquatic organisms. Avoid contamination of aquatic systems during application. Do not contaminate these systems through direct application, disposal of waste or cleaning equipment. Observe buffer zones specified under Directions for Application Instructions and Cautions.

- Do not apply to land where tail water will be used to irrigate crop land. Do not contaminate irrigation water.
- Avoid spray drift onto susceptible plants (e.g. Tame Oats, flowers, trees or shrubs) and non-target areas.
- USE ONLY FOR RECOMMENDED PURPOSES AND AT RECOMMENDED RATES.

Section 5: Storage

- Keep away from fire, open flame and other sources of heat.
- CANNOT be stored below freezing.
- If stored for 1 year or longer, shake well before using.
- Store the tightly closed container, away from feeds, seeds, fertilizers, plants and foodstuffs.
- Do not use or store in or around the home.
- Keep in original container during storage.

Section 6: Disposal

Recyclable Container:

Do not reuse this container for any purpose. This is a recyclable container, and is to be disposed of at a container collection site. Contact your local distributor/dealer or municipality for the location of the nearest collection site. Before taking the container to the collection site:

1. Triple- or pressure-rinse the empty container. Add the rinsings to the spray mixture in the tank.
2. Make the empty, rinsed container unsuitable for further use.

If there is no container collection site in your area, dispose of the container in accordance with provincial requirements.

Returnable Container:

Do not reuse this container for any purpose. For disposal, this empty container may be returned to the point of purchase (distributor/dealer).

Disposal of Unused, Unwanted Product:

For information on disposal of unused, unwanted product, contact the manufacturer or the provincial regulatory agency. Contact the manufacturer and the provincial regulatory agency in case of a spill, and for cleanup of spills.

Disposal of Unused Spray Solution:

If any spray solution remains in the tank after spraying is finished, it should be sprayed on the perimeter of the area just sprayed, NOT ON THE CROP, away from water supplies, ditches, and irrigation canals.

DIRECTIONS FOR USE

Section 7: Crops, Weeds, Rates, Timing and Cautions

CROP	RECOMMENDED STAGE
Spring and Durum Wheat	1-6 leaves on main stem plus 3 tillers (Zadoks 11-16, 23)
Spring Barley	1-5 leaves on main stem plus 2 tillers (Zadoks 11-15, 22)

Cautions:

- Do not apply to Tame Oats as crop damage will occur.
- **Durum Wheat:** Initial crop injury in the form of shortening or discoloration may be observed after application. This condition is temporary and should not affect yield. This injury is more likely to occur when CORDON is not tank mixed or when applied past the recommended leaf stage. Early application is important to maintain crop safety.
- **Spring Barley:** Initial crop injury in the form of shortening or discoloration may be observed after application. Such injury symptoms are more frequent and often more pronounced in Spring Barley than in Durum Wheat. This injury is most likely to occur when applications are made under certain stress conditions, such as cold and moist conditions or when applications are made past the 5 leaf, 2 tiller stage. Applications of CORDON on Spring Barley should be avoided 2-3 days prior to or following cold temperatures (3°C or lower).
- Do not apply CORDON to any field more often than once per year.

ANNUAL GRASSY WEEDS	RECOMMENDED STAGE
Wild Oats Green Foxtail (Wild Millet) Yellow Foxtail Barnyard Grass	1-6 leaf (up to emergence of 3rd tiller) 1-6 leaf (up to emergence of 3rd tiller) 1-6 leaf (up to emergence of 3rd tiller) 1-6 leaf (up to emergence of 3rd tiller)

Rates:

1. For control of Wild Oats, Green Foxtail, Yellow Foxtail and Barnyard Grass, apply CORDON at 770 mL/ha.
2. Under low Wild Oat infestations, and when applying CORDON alone in Spring Wheat and Durum Wheat, apply CORDON at 670 mL/ha.
3. For Green Foxtail control only, apply CORDON at 385 mL/ha.

Timing:

- Apply to emerged, actively growing weeds, according to the weed stages listed.
- Under stressed conditions and/or heavy crop canopy, early application will result in improved grassy weed control.
- If application of CORDON is not possible due to uneven weed germination, or differential germination of weeds and crops, consult your local weed specialist or the provincial weed control recommendations for the best alternate method of weed control.
- If another pesticide has already been applied, wait 7 days before applying CORDON, or following application of CORDON, a 4 day interval is required before applying another pesticide, except for those recommended on this label.
- Weeds that emerge after application will not be controlled.
- **Note:** Treatment at the 3-4 leaf stage of crops and weeds usually combines maximum crop tolerance and weed susceptibility. Under stressed conditions and/or heavy crop canopy, earlier application will result in improved grassy weed control.

Cautions:

- Application beyond the 6 leaf stage in Spring and Durum Wheat, or the 5 leaf stage in Spring Barley, may result in injury.
- **Application of CORDON must take place within the leaf stages outlined for all weeds on this label. Late application will result in reduced weed control.**
- During periods of stress, plants are not actively growing. When daytime temperatures before or after application are very hot, combined with very dry conditions and low humidity, plants are under stress. Application of CORDON during these periods may result in reduced weed control (and/or crop injury).
- Do not apply to a crop that is stressed by severe weather conditions, frost, low fertility, drought, water-saturated soil, disease or insect damage, as crop injury may result.
- To reduce runoff from treated areas into aquatic habitats, consider the characteristics and conditions of the site before treatment. Site characteristics and conditions that may lead to runoff include, but are not limited to: heavy rainfall, moderate to steep slope, bare soil, poorly draining soil (e.g. soils that are compacted, fine textured, or low in organic matter such as clay).
- Avoid application of this product when heavy rain is forecast.
- Contamination of aquatic areas as a result of runoff may be reduced by a vegetative strip (buffer zone) between the treated area and the edge of the water body.

Section 8: Tank Mixes

For control of Wild Oats, Green Foxtail, Yellow Foxtail, Barnyard Grass and broadleaf weeds, CORDON can be tank mixed with the following tank mix partners. Always read the use directions, environmental restrictions and use precautions on the CORDON label, and the label of the product(s) being applied with CORDON and follow the more stringent of the two.

Tank mixes with registered pesticides not listed on this label may be physically incompatible, may cause unacceptable crop injury or may result in unacceptable weed or pest control.

Contact Nufarm Agriculture Inc. at 1-800-868-5444 for more information.

WEED CONTROL IN SPRING WHEAT AND DURUM WHEAT

For control of Wild Oats, Green Foxtail, Yellow Foxtail and Barnyard Grass in Spring and Durum Wheat, mix CORDON at 770 mL/ha alone, or with the tank mix partners listed in the Spring and Durum Wheat Table.

For control of **Green Foxtail only** in Spring and Durum Wheat, mix CORDON at 385 mL/ha alone, or with the tank mix partners listed in the Spring and Durum Wheat Table.

Note: Always consult CORDON and tank mix partner labels for proper timing, weeds controlled, precautions, cropping restrictions, etc. and follow the more stringent of the two.

WEED CONTROL IN SPRING WHEAT AND DURUM WHEAT				
Tank Mix Partner		Tank Mix Partner Rate	CORDON RATE	
			Wild Oat Green Foxtail Yellow Foxtail Barnyard Grass	Green Foxtail Only
1	Attain Attain A + Attain B	600 mL/ha + 1 L/ha	770 mL/ha	385 mL/ha
2	Thumper	1 L/ha	770 mL/ha	385 mL/ha
3	Approve	1.24 L/ha	770 mL/ha	385 mL/ha
4	Compitox or Mecoprop-P	5.5-7 L/ha	770 mL/ha	No
Note: A reduction in Wild Oat control may be observed when CORDON is applied in a tank mixture with Compitox or Mecoprop-P.				
5	MCPA Ester 500	840 mL/ha	770 mL/ha	385 mL/ha
6	MCPA Ester 600	700 mL/ha	770 mL/ha	385 mL/ha
7	MCPA Amine 500	840 mL/ha	770 mL/ha	385 mL/ha
8	MCPA Amine 600	700 mL/ha	770 mL/ha	385 mL/ha
9	Buctril M	1 L/ha	770 mL/ha	385 mL/ha
10	Mextrol 450	1.24 L/ha	770 mL/ha	385 mL/ha
11	Refine Extra	20 g/ha	770 mL/ha	385 mL/ha
12	Refine Extra + MCPA Ester 500	20 g/ha + 840 mL/ha	770 mL/ha	385 mL/ha
Note: USE ONLY MCPA ESTER 500 in this tank mix and only at recommended rates. Failure to do so may result in reduced Wild Oat control. DO NOT USE MCPA AMINE.				
13	Refine Extra + MCPA Ester 600	20 g/ha + 700 mL/ha	770 mL/ha	385 mL/ha
Note: USE ONLY MCPA ESTER 600 in this tank mix and only at recommended rates. Failure to do so may result in reduced Wild Oat control. DO NOT USE MCPA AMINE.				
14	Refine Extra + Buctril M	6.7 g/ha + 1 L	770 mL/ha	385 mL/ha
15	Refine Extra + Mextrol 450	6.7 g/ha + 1.24 L	770 mL/ha	385 mL/ha
16	Refine Extra + Accord	20 g/ha + 67 g/ha	770 mL/ha	No
17	Ally	5 or 7.5 g/ha	770 mL/ha	385 mL/ha
18	Lontrel 360	420 mL/ha	770 mL/ha	385 mL/ha
19	Lontrel 360 + MCPA Ester 500 OR Lontrel 360 + MCPA Ester 500	420 mL/ha + 840 mL/ha OR 280 mL/ha + 840 mL-1.12 L/ha	770 mL/ha 770 mL/ha	No No
Note: USE ONLY MCPA ESTER 500 in this tank mix and only at recommended rates. Failure to do so may result in reduced Wild Oat control. DO NOT USE MCPA AMINE.				
20	Lontrel 360 + MCPA Ester 600 OR Lontrel 360 + MCPA Ester 600	420 mL/ha + 700 mL/ha OR 280 mL/ha + 700 mL- 930 mL/ha	770 mL/ha 770 mL/ha	No No
Note: USE ONLY MCPA ESTER 600 in this tank mix and only at recommended rates. Failure to do so may result in reduced Wild Oat control. DO NOT USE MCPA AMINE.				
21	Curtail M	1.5 - 2 L/ha	770 mL/ha	385 mL/ha
22	2,4-D Ester 600	700 mL/ha	770 mL/ha	385 mL/ha
23	2,4-D Ester 700	600 mL/ha	770 mL/ha	385 mL/ha
24	Estaprop Plus	1.75 L/ha	770 mL/ha	385 mL/ha
25	Estaprop XT	1.2 L/ha	770 mL/ha	385 mL/ha
26	Dichlorprop-D	1.75 L/ha	770 mL/ha	385 mL/ha
27	Turboprop	1.75 L/ha	770 mL/ha	385 mL/ha

(continued)

WEED CONTROL IN SPRING WHEAT AND DURUM WHEAT				
			CORDON RATE	
Tank Mix Partner		Tank Mix Partner Rate	Wild Oat Green Foxtail Yellow Foxtail Barnyard Grass	Green Foxtail Only
28	Dyvel DSP	1.1 L/ha	No	385 mL/ha
29	Dyvel	1.25 L/ha	No	385 mL/ha
30	Prestige Prestige A + Prestige B	800 mL/ha + 2 L/ha	770 mL/ha	385 mL/ha
31	Express Pack Express + 2,4-D Ester 700	10 g/ha + 600 mL/ha	No	385 mL/ha
32	Trophy Herbicide Tank Mix Trophy A + Trophy B	0.6 L/ha + 1.12 L/ha	770 mL/ha	No
33	Spectrum Herbicide Tank Mix Spectrum A + Spectrum B	0.1 L/ha + 1.5 L/ha	No	385 mL/ha

WEED CONTROL IN SPRING BARLEY

For control of Wild Oats, Green Foxtail, Yellow Foxtail, Barnyard Grass, and broadleaf weeds in Spring Barley, mix CORDON at 770 mL/ha with the appropriate tank mix partner indicated in the Spring Barley Table or mix with the following crop oil concentrate: XA Oil Concentrate, at 1% v/v if applying CORDON without a broadleaf tank mix partner.

For control of **Green Foxtail only** in Spring Barley, mix CORDON at 385 mL/ha with the tank mix partner indicated in the Spring Barley Table or mix with the following crop oil concentrate: XA Oil Concentrate, at 1% v/v if applying CORDON without a broadleaf tank mix partner.

Note: Always consult the CORDON and the tank mix partner labels for proper timing, weeds controlled, precautions, cropping restrictions, etc., and follow the more stringent of the two.

WEED CONTROL IN SPRING BARLEY				
			CORDON RATE	
Tank Mix Partner		Tank Mix Partner Rate	Wild Oat Green Foxtail Yellow Foxtail Barnyard Grass	Green Foxtail Only
1	Thumper®	1 L/ha	770 mL/ha	385 mL/ha
2	Approve	1.24 L/ha	770 mL/ha	385 mL/ha
3	MCPA Ester 500	840 mL/ha	770 mL/ha	385 mL/ha
4	MCPA Ester 600	700 mL/ha	770 mL/ha	385 mL/ha
5	MCPA Amine 500	840 mL/ha	770 mL/ha	385 mL/ha
6	MCPA Amine 600	700 mL/ha	770 mL/ha	385 mL/ha
7	2,4-D Ester 600	700 mL/ha	770 mL/ha	385 mL/ha
8	2,4-D Ester 700	600 mL/ha	770 mL/ha	385 mL/ha
9	Buctril M	1 L/ha	770 mL/ha	385 mL/ha
10	Mextrol 450	1.24 L/ha	770 mL/ha	385 mL/ha
11	Refine Extra	20 g/ha	770 mL/ha	385 mL/ha
12	Refine Extra + XA Oil Concentrate	20 g/ha + 1% v/v	770 mL/ha	385 mL/ha
13	Refine Extra + MCPA Ester 500	20 g/ha + 840 mL/ha	770 mL/ha	385 mL/ha
Note: USE ONLY MCPA ESTER 500 in this tank mix and only at recommended rates. Failure to do so may result in reduced Wild Oat control. DO NOT USE MCPA AMINE.				
14	Refine Extra + MCPA Ester 600	20 g/ha + 700 mL/ha	770 mL/ha	385 mL/ha
Note: USE ONLY MCPA ESTER 600 in this tank mix and only at recommended rates. Failure to do so may result in reduced Wild Oat control. DO NOT USE MCPA AMINE.				
15	Refine Extra + Buctril M	6.7 g/ha + 1 L	770 mL/ha	385 mL/ha
16	Refine Extra + Mextrol 450	6.7 g/ha + 1.24 L	770 mL/ha	385 mL/ha
17	Refine Extra + Accord	20 g/ha + 67 g/ha	770 mL/ha	No
For use on spring barley grown for feed purposes only				

WEED CONTROL IN SPRING BARLEY				
Tank Mix Partner		Tank Mix Partner Rate	CORDON RATE	
			Wild Oat Green Foxtail Yellow Foxtail Barnyard Grass	Green Foxtail Only
18	Curtail M	1.5 - 2 L/ha	770 mL/ha	385 mL/ha
19	Estaprop Plus	1.75 L/ha	770 mL/ha	385 mL/ha
20	Estaprop XT	1.2 L/ha	770 mL/ha	385 mL/ha
21	Dichlorprop-D	1.75 L/ha	770 mL/ha	385 mL/ha
22	Turboprop	1.75 L/ha	770 mL/ha	385 mL/ha
23	Dyvel	1.25 L/ha	No	385 mL/ha
24	Ally	5 or 7.5 g/ha	770 mL/ha	385 mL/ha
25	Prestige Prestige A + Prestige B	800 mL/ha + 2 L/ha	770 mL/ha	385 mL/ha
26	Express Pack Express + 2,4-D Ester 700	10 g/ha + 600 mL/ha	No	385 mL/ha
27	Trophy Herbicide Tank Mix Trophy A + Trophy B	0.6 L/ha + 1.12 L/ha	770 mL/ha	No
28	Spectrum Herbicide Tank Mix Spectrum A + Spectrum B	0.1 L/ha + 1.5 L/ha	No	385 mL/ha

Section 9: Minor Uses

NOTE TO USER: READ THE FOLLOWING BEFORE USING THIS PRODUCT FOR THE INDICATED SPECIAL USE APPLICATIONS (BELOW): The DIRECTIONS FOR USE for this product for the uses described below were developed by persons other than Nufarm UK Limited and accepted for registration by Health Canada under the User Requested Minor Use Label Expansion program. Nufarm UK Limited itself makes no representation or warranty with respect to performance (efficacy) or crop tolerance (phytotoxicity) claims for this product when used on the crops listed below. Accordingly, the Buyer and User assume all risks related to performance and crop tolerance arising, and agree to hold Nufarm UK Limited harmless from any claims based on efficacy or phytotoxicity in connection with the uses described below.

CROPS	WEEDS CONTROLLED	CORDON RATE	COMMENTS
Seedling Perennial Ryegrass Grown for Seed	Wild oats, green foxtail, yellow foxtail, barnyard grass	770 mL/ha	<ul style="list-style-type: none"> Apply CORDON when perennial ryegrass is at the 2-4 leaf stage, and when wild oats, green foxtail, yellow foxtail and barnyard grass are at the 1-6 leaf stage (up to emergence of 3rd tiller). Apply using 55-110 litres of water per hectare. Do not apply CORDON to any field more often than once per year. Do not graze the treated Perennial Ryegrass or cut for straw within 65 days of CORDON application. CAUTION: Initial crop injury may be observed after application, but this is temporary and should not affect yield. This injury is most likely to occur when applications are made under stress conditions or when applications are made past the recommended leaf stage. Severe crop injury will occur as a result of spray overlap. AVOID SPRAYER OVERLAP. Refer to Section 7 and 10 for additional use information and cautions.
	Green foxtail	385 mL/ha	

Section 10: Application Instructions and Cautions

Application Instructions:

BUFFER ZONES:

- Do not apply during periods of dead calm or when winds are gusty. Do not overspray non-target terrestrial or aquatic habitats. Do not contaminate aquatic habitats when cleaning and rinsing spray equipment or containers.
- When a tank mixture is used, consult the labels of the tank-mix partners and observe the largest (most restrictive) buffer zone of the products involved in the tank mixture.

Aerial application: Aerial drift is increased under certain meteorological conditions. Do not apply when wind speed is greater than 16 km/h at a flying height at the site of application. Do not apply with spray droplets smaller than ASAE medium classification.

The buffer zones specified in the table below are required between the downwind point of direct application and the closest edge of sensitive terrestrial habitats (such as grasslands, forested areas, shelter belts, woodlots, hedgerows, pastures, rangelands, and shrublands), and sensitive aquatic habitats (such as lakes, rivers, sloughs, ponds, coulees, prairie potholes, creeks, marshes, streams, reservoirs, and wetlands).

Method of application	Buffer zone (metres) required for the protection of:	
	Aquatic Habitat	Terrestrial Habitat
Field Sprayer	3	10
Aerial	3	33

GROUND APPLICATION

- Application of CORDON should be made using a minimum of 55-110 litres of water per hectare, at a pressure of 275 kPa, or 310 kPa if using check valves, and at a ground speed of 6-8 kph.
- When tank mixing CORDON with a tank mix partner, ensure you read the tank mix partner label for minimum water recommendations.
- The use of 80° or 110° flat fan nozzles is recommended for optimum spray coverage.
- Do not use flood jet nozzles, controlled droplet application equipment or Sprafol® equipment.
- Application of the spray at a 45° angle forward and higher water volumes will result in better spray coverage and penetration of the crop canopy.
- Uniform, thorough coverage is important to obtain consistent weed control. Higher water volumes should be used under dense crop and weed canopies to ensure thorough coverage of the target weeds.
- Avoid overlapping; shut off spray boom while starting, turning, slowing or stopping to prevent crop injury from over-application.
- Do not apply if rain is expected within 1 hour after spraying. If tank mixing, consult the tank mix partner label and respect the most restrictive interval.

AIR APPLICATION

- Apply CORDON alone or in tank mixes (ONLY with the recommended tank mix partners that are registered for aerial use) in no less than 35 litres of water per hectare at a pressure no less than 300 kPa.
- Apply only by fixed-wing or rotary aircraft equipment which has been functionally and operationally calibrated for the atmospheric conditions of the area and the application rates and conditions of this label.
- Label rates, conditions and precautions are product specific. Read and understand the entire label before opening this product. Apply only at the rate recommended for aerial application on this label. Where no rate for aerial application appears for the specific use, this product cannot be applied by any type of aerial equipment.
- Ensure uniform application. To avoid streaked, uneven or overlapped application, use appropriate marking devices. Do not use human flaggers.

Aerial Use Precautions

- Read and understand the entire label before opening this product. Technical advice may be obtained from the distributor or your provincial agricultural representative.
- Apply only when meteorological conditions at the treatment site allow for complete and even crop coverage. Apply only under conditions of good practice specific to aerial application as outlined in the *National Aerial Pesticide Application Manual* developed by the Federal/Provincial/Territorial Committee on Pest Management and Pesticides.
- Do not apply to any body of water. Avoid drifting of spray onto any body of water or other non-target areas. Specified buffer zones should be observed.
- Do not apply to terrain where there is a potential for surface run-off to enter aquatic systems.
- Do not apply if rain is expected within 1 hour after spraying. If tank mixing, consult the tank mix partner label and respect the most restrictive interval.

Aerial Application Operator Precautions

- Do not allow the pilot to mix chemicals to be loaded onto the aircraft. Loading of premixed chemicals with a closed system is permitted.
- It is desirable that the pilot have communication capabilities at each treatment site at the time of application.
- The field crew and the mixer/loaders must wear chemical resistant gloves, coveralls and goggles or face shield during mixing/loading, cleanup and repair. Follow the more stringent label precautions in cases where the operator precautions exceed the generic label recommendations on the existing ground boom label.
- All personnel on the job site must wash hands and face thoroughly before eating and drinking. Protective clothing, aircraft cockpit and vehicle cabs must be decontaminated regularly.

Section 11: Mixing Instructions

1. Ensure that the spray tank, lines and filter are thoroughly clean.
2. Fill the tank half-full with clean water and start agitation or bypass system.
3. If a tank mix partner is to be used, refer to the sections on tank mix combinations with CORDON. Add the tank mix partner FIRST prior to adding CORDON.
4. Slowly add the correct amount of CORDON to the spray tank. Agitate thoroughly.
5. Triple rinse the emptied containers into the spray tank.
6. Add the remaining amount of water while agitation continues. Spray out immediately. Spray mixture should not be left in tank overnight.
7. When mixing second and subsequent tank-fuls, ensure that the tank is half-full of clean water prior to adding herbicide, and follow steps 2-6.
8. Thoroughly clean nozzles, screens and the spray tank by flushing with a water/detergent mixture after using CORDON or before using any other pesticide.

Section 12: Sprayer Cleanup

Clean Up Before You Spray:

- Prior to using CORDON ensure that the spray tank, lines and filter are thoroughly clean.
- All traces of CORDON must be removed before equipment can be used on Rye, Flax, or broadleaf crops.

Clean Up After You Spray:

- When using tank mixes, consult the tank mix partner label for additional cleanup instructions.
- Drain or flush equipment and containers away from wells, water sources, and desirable vegetation. To avoid subsequent injury to other crops, immediately after spraying and before spraying other crops, thoroughly remove all traces of CORDON from mixing and spray equipment by flushing with a water/detergent mixture.

Section 13: Herbicide Resistance Management

For resistance management, CORDON is a Group 1 herbicide. Any weed population may contain or develop plants naturally resistant to CORDON and other Group 1 herbicides. The resistant biotypes may dominate the weed population if these herbicides are used repeatedly in the same field. Other resistance mechanisms that are not linked to site of action, but specific for individual chemicals, such as enhanced metabolism, may also exist. Appropriate resistance management strategies should be followed.

To delay herbicide resistance:

- Where possible, rotate the use of CORDON or other Group 1 herbicides with different herbicide groups that control the same weeds in a field.
- Use tank mixtures with herbicides from a different group when such use is permitted.
- Herbicide use should be based on an IPM program that includes scouting, historical information related to herbicide use and crop rotation, and considers tillage (or other mechanical), cultural, biological and other chemical control practices.
- Monitor treated weed populations for resistance development.
- Prevent movement of resistant weed seeds to other fields by cleaning harvesting and tillage equipment and planting clean seed.
- Contact your local extension specialist or certified crop advisors for any additional pesticide resistance-management and/or integrated weed-management recommendations for specific crops and weed biotypes.
- For further information or to report suspected resistance, contact Nufarm Agriculture Inc. at 1-800-868-5444 or at www.nufarm.ca.

Section 14: Livestock Feeding and Pre-Harvest Intervals

- Do not graze the treated crops or cut for hay within 25 days of CORDON application, or harvest for grain within 65 days of CORDON application.
- Do not graze the treated Perennial Ryegrass or cut for straw within 65 days of CORDON.

Section 15: Notices

NOTICE TO USER: This pest control product is to be used only in accordance with the directions on the label. It is an offence under the *Pest Control Products Act* to use this product in a way that is inconsistent with the directions on the label. The user assumes the risk to persons or property that arises from any such use of this product.

09-5423

Herbicide CORDON

Table des matières:

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Le produit

SÉCURITÉ ET MANUTENTION

Précautions, vêtements et équipement protecteurs

Premiers soins et renseignements toxicologiques

Précautions et données environnementales

Entreposage

Élimination

MODE D'EMPLOI

Cultures, mauvaises herbes, doses, périodes d'applications et précautions

Mélanges en réservoir

Cultures à usage limité

Directives d'application et précautions

Directives de mélange

Nettoyage du pulvérisateur

Gestion de la résistance aux Herbicides

Alimentation du bétail et délai d'attente

Avis

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Section 1 : Le produit

EN VENTE POUR UTILISATION DANS LES PROVINCES DES PRAIRIES ET DANS LA RÉGION DE LA RIVIÈRE DE LA PAIX EN COLOMBIE-BRITANNIQUE SEULEMENT.

- CORDON est un herbicide de postlevée qui permet la suppression de graminées annuelles comme la folle avoine, la sétaire verte, la sétaire glauque et l'échinochloa pied-de-coq dans le blé de printemps, le blé dur, l'orge de printemps et certaines autres cultures à usage limité.
- CORDON doit être appliqué conformément aux recommandations sur l'étiquette, à défaut de quoi il y a risque de dommages à la culture et de suppression réduite des mauvaises herbes.

SÉCURITÉ ET MANUTENTION

Section 2 : Précautions, vêtements et équipement protecteurs

PRÉCAUTIONS : GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Cause des lésions aux yeux. Cause une irritation aux yeux et à la peau. Sensibilisant cutané potentiel. NE PAS laisser entrer en contact avec les yeux. Éviter le contact avec la peau et les vêtements. Éviter de respirer le brouillard de pulvérisation ou les vapeurs. De l'équipement de protection pour les yeux doit être porté.

Si vous prévoyez utiliser ce produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site internet de CropLife Canada à www.croplife.ca.

Vêtements et équipement protecteurs :

- Porter une combinaison par-dessus une chemise à manches longues et un pantalon long durant toutes les activités. De plus, porter des gants et un tablier résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures résistant aux produits chimiques, et des lunettes de protection ou un écran facial durant les activités de mélange/chargement, de nettoyage et de réparation.
- Enlever les vêtements contaminés chaque jour et les laver avant de les remettre.
- NE PAS manipuler le produit avec les mains nues. Les gants résistant aux produits chimiques réduisent considérablement l'exposition des mains. TOUJOURS mettre des gants pour les opérations de mélange/chargement et lors des réparations/ajustements aux pulvérisateurs ou aux buses. NE PAS METTRE DE GANTS EN CUIR OU EN TISSU.
- Après l'emploi, rincer les gants à l'eau et au savon avant de les enlever et bien se laver les mains avant de manger, de fumer ou de boire.
- Nettoyer l'équipement protecteur chaque jour.
- Ne pas réintégrer les zones traitées dans les 12 heures suivant l'application.

Section 3 : Premiers soins et renseignements toxicologiques

PREMIERS SOINS :

Apportez l'étiquette du contenant ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation, lorsque vous consultez un médecin.

EN CAS D'INGESTION : appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS : enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INHALATION : déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :

Aucun antidote spécifique. Traiter selon les symptômes. Le traitement doit se fonder sur le jugement du médecin pour contrer les réactions du malade. Ce produit contient des distillats de pétrole. NE PAS provoquer le vomissement. Le vomissement peut entraîner une pneumonie de déglutition.

NUMÉROS DE TÉLÉPHONE D'URGENCE :

Pour les déversements ou les accidents de transport, Chemtrec, 1-800-424-9300.

Pour les situations urgentes sur la santé ou l'environnement, Prostar, 1-877-325-1840.

Pour des informations sur les produits et leur utilisation, Nufarm Agriculture Inc., 1-800-868-5444.

Section 4 : Précautions et dangers environnementaux

ATTENTION : Ce produit est toxique pour les poissons, les daphnies, les plantes aquatiques, les plantes terrestres et certains invertébrés terrestres. Ce produit contient un distillat de pétrole dont la toxicité peut être modérée ou très élevée pour les organismes aquatiques. Éviter de contaminer les systèmes aquatiques lors de l'application. Ne pas contaminer ces systèmes par suite d'une application directe, de l'élimination des résidus ou du nettoyage de l'équipement. Observer les zones tampons spécifiées dans la section Directives d'application et précautions.

- Ne pas appliquer sur une terre dont l'eau résiduaire sera utilisé pour irriguer une culture. Ne pas contaminer l'eau d'irrigation.
- Faire en sorte que la dérive de pulvérisation n'atteigne pas les plantes sensibles (p. ex., avoine cultivée, fleurs, arbres ou arbustes) et les zones non ciblées.
- UTILISER UNIQUEMENT AUX FINS RECOMMANDÉES ET AUX DOSES RECOMMANDÉES.

Section 5 : Entreposage

- Tenir à l'écart du feu, d'une flamme nue ou d'autres sources de chaleur.
- NE PEUT PAS être entreposé sous le point de congélation.
- Si le produit est entreposé pendant au moins un an, bien secouer avant d'utiliser.
- Entreposer le contenant hermétiquement fermé à l'écart de la nourriture de consommation animale, des semences, des engrais, des plantes et des denrées.
- Ne pas utiliser ni entreposer dans la maison ou autour de celle-ci.
- Entreposer dans le contenant d'origine.

Section 6 : Élimination

Élimination du contenant recyclable :

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer ce contenant vide conformément à la réglementation provinciale.

Contenant réutilisable :

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

Élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir :

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

Élimination de la solution de pulvérisation inutilisée :

S'il reste de la solution de pulvérisation dans le réservoir après le traitement, elle doit être pulvérisée sur le périmètre du champ qui vient d'être traité, NON PAS SUR LA CULTURE, à l'écart des sources d'approvisionnement en eau, fossés et canaux d'irrigation.

MODE D'EMPLOI

Section 7 : Cultures, mauvaises herbes, doses, périodes d'application et précautions

CULTURE	STADE RECOMMANDÉ
Blé de printemps et dur	1 à 6 feuilles sur la tige principale plus 3 talles (Zadoks 11 à 16, 23)
Orge de printemps	1 à 5 feuilles sur la tige principale plus 2 talles (Zadoks 11 à 15, 22)

Précautions :

- Ne pas appliquer sur l'avoine cultivée car cette culture risque d'être abîmée.
- **Blé dur** : On peut observer des dommages initiaux à la culture après l'application, sous la forme d'une réduction de la hauteur ou d'une décoloration. Cet état est temporaire et ne devrait pas influer sur le rendement. Ces dommages sont plus susceptibles de se produire lorsque CORDON n'est pas mélangé en réservoir ou lorsqu'il est appliqué après le stade foliaire recommandé. L'application précoce est importante pour préserver la sécurité de la culture.
- **Orge de printemps** : On peut observer des dommages initiaux à la culture après l'application, sous la forme d'une réduction de la hauteur ou d'une décoloration. Ces symptômes sont plus fréquents et souvent plus prononcés dans l'orge de printemps que dans le blé dur. Ces dommages sont plus susceptibles de se produire lorsque les épandages sont effectués dans certaines conditions de stress (temps froid et humide) ou lorsque le produit est appliqué après le stade de 5 feuilles et de 2 talles. Les épandages de CORDON sur l'orge de printemps doivent être évités 2 à 3 jours avant ou après une période de temps froid (3°C ou moins).
- Ne pas faire plus d'une application par année de CORDON sur n'importe quel champ.

GRAMINÉES ANNUELLES	STADE RECOMMANDÉ
Folle avoine	1 à 6 feuilles (jusqu'à l'apparition de la troisième talle)
Sétaire verte (millet sauvage)	1 à 6 feuilles (jusqu'à l'apparition de la troisième talle)
Sétaire glauque	1 à 6 feuilles (jusqu'à l'apparition de la troisième talle)
Échinochloa pied-de-coq	1 à 6 feuilles (jusqu'à l'apparition de la troisième talle)

Dose :

1. Pour supprimer la folle avoine, la setaïre verte, la setaïre glauque et l'échinochloa pied-de-coq, appliquer CORDON à raison de 770 mL/ha.
2. Lorsque l'infestation de la folle avoine est faible et que CORDON est appliqué seul sur le blé de printemps ou le blé dur, appliquer CORDON à raison de 670 mL/ha.
3. Pour supprimer la setaïre verte seulement, appliquer CORDON à raison de 385 mL/ha.

Période d'application :

- Appliquer sur les mauvaises herbes levées en pleine croissance, selon les stades foliaires indiqués.
- Dans des conditions de stress et/ou si le couvert végétal est dense, une application précoce se traduira par une meilleure suppression des graminées.
- Si l'application de CORDON n'est pas possible en raison d'une germination inégale des mauvaises herbes ou d'un différentiel de germination entre les mauvaises herbes et les cultures, consulter le malherbologue de votre région ou suivre les recommandations provinciales en matière de suppression des mauvaises herbes pour connaître la meilleure méthode de suppression alternative.
- Si un autre pesticide a été appliqué, attendre 7 jours avant d'appliquer CORDON ou, suite à l'application de CORDON, attendre 4 jours avant d'appliquer un autre pesticide, à l'exception de ceux qui sont recommandés sur la présente étiquette.
- Les mauvaises herbes qui lèvent après l'application ne seront pas supprimées.
- **Note** : Le traitement au stade de 3 ou 4 feuilles de la culture et des graminées prévoit une tolérance maximale de la culture et une sensibilité optimale des mauvaises herbes. Dans des conditions de stress et/ou si le couvert végétal est dense, une application précoce se traduira par une meilleure suppression des graminées.

Précautions :

- L'application au-delà du stade de 6 feuilles dans le blé dur et de printemps, ou du stade de 5 feuilles dans l'orge de printemps, risque d'abîmer les cultures.
- **L'application de CORDON doit se faire à l'intérieur des stades foliaires indiqués pour toutes les mauvaises herbes citées sur cette étiquette. Une application tardive réduira la suppression des mauvaises herbes.**
- Durant les périodes de stress, les plantes ne sont pas en pleine croissance. Lorsque les températures diurnes avant ou après l'application sont très élevées et jumelées à une sécheresse élevée et à un faible taux d'humidité, les plantes subissent un stress. L'application de CORDON au cours de ces périodes risque de réduire considérablement le degré de suppression des mauvaises herbes (ou d'abîmer les cultures).
- Ne pas appliquer sur une culture soumise à des conditions météorologiques difficiles, au gel, à une faible fertilité, à la sécheresse, à un sol saturé d'eau, aux dommages causés par la maladie ou les insectes, à défaut de quoi la culture risque d'être abîmée.
- Pour réduire le ruissellement des zones traitées vers les habitats aquatiques, tenir compte des caractéristiques/conditions du site avant le traitement. Les caractéristiques/conditions du site susceptibles de favoriser le ruissellement comprennent entre autres : averses abondantes, pente modérée à abrupte, sol dénudé, sol mal drainé (p. ex., un sol compacté, à texture fine ou faible en matière organique tel que l'argile).
- Il est recommandé de ne pas appliquer ce produit lorsque des averses abondantes sont prévues.
- La contamination des habitats aquatiques par le ruissellement peut être atténuée si l'on laisse une bande de végétation (zone tampon) non traitée entre le site traité et la rive du plan d'eau concerné.

Section 8 : Mélanges en réservoir

Pour supprimer la folle avoine, la setaïre glauque, l'échinochloa pied-de-coq et les mauvaises herbes à feuilles larges, CORDON peut être mélangé en réservoir avec les produits d'association qui suivent. Toujours lire le mode d'emploi, les restrictions environnementales et les précautions d'emploi qui figurent sur l'étiquette de Cordon, ainsi que sur l'étiquette des produits appliqués avec CORDON et suivre le plus rigoureux entre les deux. Ne pas mélanger en réservoir avec d'autres adjuvants chimiques, pesticides ou engrais à moins qu'ils ne soient recommandés sur cette étiquette.

Les mélanges en réservoir avec des pesticides homologués qui ne sont pas mentionnés sur cette étiquette peuvent être physiquement incompatibles, peuvent causer des effets inacceptables sur les cultures ou risquent d'entraîner une suppression inacceptable des mauvaises herbes ou des organismes nuisibles.

S'adresser à Nufarm Agriculture inc. au 1-800-868-5444 pour plus d'information.

**SUPPRESSION DES MAUVAISES HERBES
DANS LE BLÉ DE PRINTEMPS ET LE BLÉ DUR**

Pour supprimer la folle avoine, la sétaire verte, la sétaire glauque et l'échinochloa pied-de-coq dans le blé de printemps et le blé dur, mélanger CORDON seul à raison de 770 mL/ha, ou avec les produits d'association indiqués dans le tableau sur le blé de printemps et le blé dur.

Pour supprimer la **sétaire verte seulement** dans le blé de printemps et le blé dur, mélanger CORDON seul à raison de 385 mL/ha, ou avec les produits d'association indiqués dans le tableau sur le blé de printemps et le blé dur.

Note : Toujours consulter les étiquettes de CORDON et des produits d'association pour connaître la période d'application appropriée, les mauvaises herbes supprimées, les précautions, les restrictions relatives aux cultures, etc. et suivre les plus rigoureuses entre les deux.

SUPPRESSION DES MAUVAISES HERBES DANS LE BLÉ DE PRINTEMPS ET LE BLÉ DUR				
			DOSE DE CORDON	
Produit d'association		Dose du produit d'association	Folle avoine Sétaire verte Sétaire glauque Échinochloa pied-de-coq	Sétaire verte seulement
1	Attain Attain A + Attain B	600 mL/ha + 1 L/ha	770 mL/ha	385 mL/ha
2	Thumper	1 L/ha	770 mL/ha	385 mL/ha
3	Approve	1,24 L/ha	770 mL/ha	385 mL/ha
4	Compitox Ou Mecoprop-P	5,5 – 7 L/ha	770 mL/ha	Non
Note : On peut observer une réduction du degré de suppression de la folle avoine lorsque CORDON est appliqué dans un mélange en réservoir avec Compitox ou Mecoprop-P.				
5	MCPA Ester 500	840 mL/ha	770 mL/ha	385 mL/ha
6	MCPA ESTER 600	700 ML/HA	770 mL/ha	385 mL/ha
7	MCPA Amine 500	840 mL/ha	770 mL/ha	385 mL/ha
8	MCPA Amine 600	700 mL/ha	770 mL/ha	385 mL/ha
9	Bucril M	1 L/ha	770 mL/ha	385 mL/ha
10	Mextrol 450	1,24 L/ha	770 mL/ha	385 mL/ha
11	Refine Extra	20 g/ha	770 mL/ha	385 mL/ha
12	Refine Extra + MCPA Ester 500	20 g/ha + 840 mL/ha	770 mL/ha	385 mL/ha
Note : UTILISER UNIQUEMENT MCPA ESTER 500 dans ce mélange en réservoir et uniquement aux doses recommandées à défaut de quoi le degré de suppression de la folle avoine peut être réduit. NE PAS UTILISER MCPA AMINE.				
13	Refine Extra + MCPA Ester 600	20 g/ha + 700 mL/ha	770 mL/ha	385 mL/ha
Note : UTILISER UNIQUEMENT MCPA ESTER 600 dans ce mélange en réservoir et uniquement aux doses recommandées à défaut de quoi le degré de suppression de la folle avoine peut être réduit. NE PAS UTILISER MCPA AMINE.				
14	Refine Extra + Bucril M	6,7 g/ha + 1 L	770 mL/ha	385 mL/ha
15	Refine Extra + Mextrol 450	6,7 g/ha + 1,24 L	770 mL/ha	385 mL/ha
16	Refine Extra + Accord	20 g/ha + 67 g/ha	770 mL/ha	Non
17	Ally	5 ou 7,5 g/ha	770 mL/ha	385 mL/ha
18	Lontrel 360	420 mL/ha	770 mL/ha	385 mL/ha
19	Lontrel 360 + MCPA Ester 500 OU Lontrel 360 + MCPA Ester 500	420 mL/ha + 840 mL/ha OU 280 mL/ha + 840 mL-1,12 L/ha	770 mL/ha	Non
			770 mL/ha	Non
Note : UTILISER UNIQUEMENT MCPA ESTER 500 dans ce mélange en réservoir et uniquement aux doses recommandées à défaut de quoi le degré de suppression de la folle avoine peut être réduit. NE PAS UTILISER MCPA AMINE.				

(continued)

SUPPRESSION DES MAUVAISES HERBES DANS LE BLÉ DE PRINTEMPS ET LE BLÉ DUR				
			DOSE DE CORDON	
Produit d'association		Dose du produit d'association	Folle avoine Sétaire verte Sétaire glauque Échinochloa pied-de-coq	Sétaire verte seulement
20	Lontrel 360 + MCPA Ester 600 OU Lontrel 360 + MCPA Ester 600	420 mL/ha + 700 mL/ha OU 280 mL/ha + 700 mL-930 mL/ha	770 mL/ha 770 mL/ha	Non Non
	Note : UTILISER UNIQUEMENT MCPA ESTER 600 dans ce mélange en réservoir et uniquement aux doses recommandées à défaut de quoi le degré de suppression de la folle avoine peut être réduit. NE PAS UTILISER MCPA AMINE.			
21	Curtil M	1,5 - 2 L/ha	770 mL/ha	385 mL/ha
22	2,4-D Ester 600	700 mL/ha	770 mL/ha	385 mL/ha
23	2,4-D Ester 700	600 mL/ha	770 mL/ha	385 mL/ha
24	Estaprop Plus	1,75 L/ha	770 mL/ha	385 mL/ha
25	Estaprop XT	1,2 L/ha	770 mL/ha	385 mL/ha
26	Dichlorprop-D	1,75 L/ha	770 mL/ha	385 mL/ha
27	Turboprop	1,75 L/ha	770 mL/ha	385 mL/ha
28	Dyvel DSP	1,1 L/ha	Non	385 mL/ha
29	Dyvel	1,25 L/ha	Non	385 mL/ha
30	Prestige Prestige A + Prestige B	800 mL/ha + 2 L/ha	770 mL/ha	385 mL/ha
31	Express Pack Express + 2,4-D Ester 700	10 g/ha + 600 mL/ha	Non	385 mL/ha
32	L'herbicide mélange en réservoir Trophy Trophy A + Trophy B	0,6 L/ha + 1,12 L/ha	770 mL/ha	Non
33	L'herbicide Mélange en cuve Spectrum Spectrum A + Spectrum B	0,1 L/ha + 1,5 L/ha	Non	385 mL/ha

SUPPRESSION DES MAUVAISES HERBES DANS L'ORGE DE PRINTEMPS

Pour supprimer la folle avoine, la sétaire verte, la sétaire glauque, l'échinochloa pied-de-coq et les mauvaises herbes à feuilles larges dans l'orge de printemps, mélanger CORDON à raison de 770 mL/ha avec les produits d'association indiqués dans le tableau sur l'orge de printemps ou mélanger avec l'un des concentrés d'huile pour cultures suivants : Huile Concentrée XA, à raison de 1% v/v si CORDON est appliqué sans produit d'association pour mauvaises herbes à feuilles larges.

Pour supprimer la **sétaire verte seulement** dans l'orge de printemps, mélanger CORDON à raison de 385 mL/ha avec les produits d'association indiqués dans le tableau sur l'orge de printemps ou mélanger avec l'un des concentrés d'huile pour cultures suivants: Huile Concentrée XA, à raison de 1% v/v si CORDON est appliqué sans produit d'association pour mauvaises herbes à feuilles larges.

Note : Toujours consulter les étiquettes de CORDON et des produits d'association pour connaître la période d'application appropriée, les mauvaises herbes supprimées, les précautions, les restrictions relatives aux cultures, etc. et suivre les plus rigoureuses entre les deux.

SUPPRESSION DES MAUVAISES HERBES DANS L'ORGE DE PRINTEMPS				
			DOSE DE CORDON	
Produit d'association		Dose du produit d'association	Folle avoine Sétaire verte Sétaire glauque Échinochloa pied-de-coq	Sétaire verte seulement
1	Thumper	1 L/ha	770 mL/ha	385 mL/ha
2	Approve	1,24 L/ha	770 mL/ha	385 mL/ha
3	MCPA Ester 500	840 mL/ha	770 mL/ha	385 mL/ha
4	MCPA Ester 600	700 mL/ha	770 mL/ha	385 mL/ha
5	MCPA Amine 500	840 mL/ha	770 mL/ha	385 mL/ha
6	MCPA Amine 600	700 mL/ha	770 mL/ha	385 mL/ha
7	2,4-D Ester 600	700 mL/ha	770 mL/ha	385 mL/ha
8	2,4-D Ester 700	600 mL/ha	770 mL/ha	385 mL/ha

(continued)

SUPPRESSION DES MAUVAISES HERBES DANS L'ORGE DE PRINTEMPS				
			DOSE DE CORDON	
Produit d'association		Dose du produit d'association	Folle avoine Sétaire verte Sétaire glauque Échinochloa piedde-coq	Sétaire verte seulement
9	Buctril M	1 L/ha	770 mL/ha	385 mL/ha
10	Mextrol 450	1,24 L/ha	770 mL/ha	385 mL/ha
11	Refine Extra	20 g/ha	770 mL/ha	385 mL/ha
12	Refine Extra + Huile concentrée XA	20 g/ha + 1 % v/v	770 mL/ha	385 mL/ha
13	Refine Extra + MCPA Ester 500	20 g/ha + 840 mL/ha	770 mL/ha	385 mL/ha
Note : UTILISER UNIQUEMENT MCPA ESTER 500 dans ce mélange en réservoir et uniquement aux doses recommandées, à défaut de quoi le degré de suppression de la folle avoine peut être réduit. NE PAS UTILISER MCPA AMINE.				
14	Refine Extra + MCPA Ester 600	20 g/ha + 700 mL/ha	770 mL/ha	385 mL/ha
Note : UTILISER UNIQUEMENT MCPA ESTER 600 dans ce mélange en réservoir et uniquement aux doses recommandées, à défaut de quoi le degré de suppression de la folle avoine peut être réduit. NE PAS UTILISER MCPA AMINE.				
15	Refine Extra + Buctril M	6,7 g/ha + 1 L	770 mL/ha	385 mL/ha
16	Refine Extra + Mextrol 450	6,7 g/ha + 1,24 L	770 mL/ha	385 mL/ha
17	Refine Extra + Accord	20 g/ha + 67 g/ha	770 mL/ha	385 mL/ha
			Utilisation dans l'orge de printemps cultivé pour la nourriture pour animaux seulement	
18	Curtail M	1,5 – 2 L/ha	770 mL/ha	385 mL/ha
19	Estaprop	1,75 L/ha	770 mL/ha	385 mL/ha
20	Estaprop XT	1,2 L/ha	770 mL/ha	385 mL/ha
21	Dichlorprop-D	1,75 L/ha	770 mL/ha	385 mL/ha
22	Turboprop	1,75 L/ha	770 mL/ha	385 mL/ha
23	Dyvel	1,25 L/ha	Non	385 mL/ha
24	Ally	5 ou 7,5 g/ha	770 mL/ha	385 mL/ha
25	Prestige Prestige A + Prestige B	800 mL/ha + 2 L/ha	770 mL/ha	385 mL/ha
26	Express Pack Express + 2,4-D Ester 700	10 g/ha + 600 mL/ha	Non	385 mL/ha
27	L'herbicide mélange en réservoir Trophy Trophy A + Trophy B	0,6 L/ha + 1,12 L/ha	770 mL/ha	Non
28	L'herbicide Mélange en cuve Spectrum Spectrum A + Spectrum B	0,1 L/ha + 1,5 L/ha	Non	385 mL/ha

Section 9 : Cultures à usage limité

AVIS À L'UTILISATEUR : LIRE CE QUI SUIT AVANT D'APPLIQUER CE PRODUIT POUR L'USAGE SPÉCIAL INDIQUÉ : Le MODE D'EMPLOI de ce produit pour les usages spéciaux décrits ci-dessous a été rédigé par des personnes autres que Nufarm UK Limited et est homologué par Santé Canada dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. Nufarm UK Limited ne formule aucune allégation ni n'offre aucune garantie concernant l'efficacité du produit ou la tolérance des cultures (phytotoxicité) lorsque ce produit est employé sur les cultures figurant ci-dessous. En foi de quoi l'acheteur et l'utilisateur assument tous les risques relatifs à l'efficacité du produit et à la tolérance des cultures, et ils acceptent de dégager Nufarm UK Limited de toute responsabilité liée à des réclamations relatives à l'efficacité ou à la phytotoxicité du produit lorsque celui-ci est appliqué aux fins des usages décrits ci-dessous.

CULTURES	MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES	DOSE DE CORDON	REMARQUES
Plantules d'ivraie vivace cultivée pour la semence	Folle avoine, sétaire verte, sétaire glauque, et échinochloa pied-de-coq	770 mL/ha	<ul style="list-style-type: none"> • Appliquer Cordon quand l'ivraie vivace est au stade de 2-4 feuilles et quand la folle avoine, la sétaire verte, la sétaire glauque et l'échinochloa pied-de-coq sont au stade de 1-6 feuilles (jusqu'à l'apparition de la troisième talle). • Appliquer dans au moins 55 à 110 litres d'eau à l'hectare. • Ne pas faire plus d'une application par année de Cordon sur n'importe quel champ. • Ne pas utiliser l'ivraie vivace traitée comme nourriture pour animaux, ni la couper pour la paille dans les 65 jours suivant une application de Cordon. • MISE EN GARDE : La culture pourrait subir de légers dommages après l'application, mais cette situation est temporaire et ne devrait pas affecter le rendement. Ces dommages surviennent surtout lorsque les applications sont faites dans des conditions de stress ou au-delà du stade foliaire recommandé. La culture subira des dommages sérieux par suite d'un chevauchement de pulvérisation. ÉVITER LE CHEVAUCHEMENT DE PULVÉRISATION. Consulter les sections 7 et 10 pour plus d'information concernant les directives d'application et précautions.
	Sétaire verte	385 mL/ha	

Section 10: Directives d'application et précautions

Directives d'application :

ZONES TAMPONS :

Ne pas appliquer lors de périodes de calme plat ou lorsque le vent souffle en rafales. Ne pas faire de pulvérisation hors cible sur les habitats terrestres ou aquatiques non ciblés. Ne pas contaminer les habitats aquatiques lors du nettoyage et du rinçage de l'équipement de pulvérisation ou des contenants.

Lorsqu'un mélange en réservoir est utilisé, consulter les étiquettes des produits d'association et respecter la zone tampon la plus grande (la plus restrictive) parmi tous les produits utilisés dans le mélange en réservoir.

Application aérienne : La dérive aérienne est accrue dans certaines conditions météorologiques. Ne pas appliquer lorsque le vent souffle à plus de 16 km/h à hauteur de vol au site de l'application. Ne pas appliquer avec des gouttelettes de pulvérisation plus petites que ce que prévoit la classification moyenne de l'ASAE.

Les zones tampons spécifiées dans le tableau ci-dessous sont requises entre le côté de la rampe sous le vent et la section la plus rapprochée des habitats terrestres sensibles (tels que les prairies, les secteurs forestiers, les brise-vent, les boisés, les haies, les pâturages aménagés, les grands pâturages libres et la végétation arbustive), ainsi que des habitats aquatiques sensibles (tels que les lacs, les rivières, les mares vaseuses, les étangs, les ravins, les fondrières des Prairies, les criques, les marais, les ruisseaux, les réservoirs et les marécages).

Méthode d'application	Zone tampon (mètres) requise pour protéger :	
	Habitat aquatique	Habitat terrestre
Pulvérisateurs de grandes cultures	3	10
Voie aérienne	3	33

APPLICATION TERRESTRE

- L'application de CORDON doit être faite dans au moins 55 à 110 litres d'eau à l'hectare, à une pression de 275 kPa, ou 310 kPa si des clapets de non-retour sont utilisés, et à une vitesse d'avancement de 6 à 8 km à l'heure.
- Lors du mélange en réservoir de CORDON avec le produit d'association, s'assurer de lire l'étiquette du produit d'association pour connaître le volume d'eau minimal recommandé.
- L'utilisation de buses à jet plat de 80° ou 110° est recommandée pour l'obtention d'un couverture optimale.
- Ne pas utiliser de buses à miroir, d'équipement d'application par gouttelettes contrôlées ni d'équipement Sprafail®.
- L'application de la solution à un angle avant de 45° et des volumes d'eau supérieurs permettront une pénétration accrue du couvert végétal ainsi qu'un meilleur épandage.
- L'épandage uniforme et complet est important pour obtenir une suppression constante. Des volumes d'eau plus élevés doivent être utilisés si le couvert de la culture et des mauvaises herbes est dense, afin d'assurer un épandage complet des mauvaises herbes ciblées.
- Éviter le chevauchement de pulvérisation. Fermer la rampe de pulvérisation au moment du démarrage, des virages, d'un ralentissement ou de l'immobilisation de l'équipement afin de prévenir les dommages résultant d'une application excessive.
- Ne pas appliquer si des averses sont prévues dans l'heure suivant le traitement. Si le produit est mélangé en réservoir, consulter l'étiquette du produit d'association et respecter l'intervalle le plus restrictif.

APPLICATION AÉRIENNE

- Appliquer CORDON seul ou dans des mélanges en réservoir (SEULEMENT avec les produits d'association recommandés homologués pour l'application aérienne) dans au moins 35 litres d'eau à l'hectare à une pression minimale de 300 kPa.
- Épandre seulement avec un avion ou un hélicoptère réglé et étalonné pour être utilisé dans les conditions atmosphériques de la région et selon les taux et directives figurant sur l'étiquette.
- Les précautions à prendre ainsi que les directives et taux d'épandage à respecter sont propres au produit. Lire attentivement l'étiquette et s'assurer de bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Utiliser seulement les quantités recommandées pour l'épandage aérien qui sont indiquées sur l'étiquette. Si, pour l'utilisation prévue du produit, aucun taux d'épandage aérien ne figure sur l'étiquette, on ne peut utiliser ce produit, et ce, quel que soit le type d'appareil aérien disponible.
- S'assurer que l'épandage est uniforme. Afin d'éviter que le produit ne soit épandu de façon non uniforme (épandage en bandes, irrégulier ou double), utiliser des marqueurs appropriés. Ne pas utiliser de marqueurs humains.

Précautions relatives à l'application aérienne

- Lire attentivement l'étiquette au complet et bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Pour obtenir des conseils techniques communiquer avec votre distributeur ou avec votre représentant agricole provincial.
- Épandre seulement quand les conditions météorologiques à l'endroit traité permettent une couverture complète et uniforme de la culture vivée. Les conditions favorables spécifiques à l'épandage aérien décrites dans le *Guide national d'apprentissage – Application de pesticides par avion*, développé par le comité fédéral, provincial et territorial sur la lutte antiparasitaire et les pesticides, doivent être présentes. Ne pas épandre de pesticides sur les étendues d'eau. Éviter que la dérive n'atteigne une étendue d'eau ou tout autre endroit non visé. Les zones tampons indiquées devraient être respectées.
- Ne pas appliquer sur les sols présentant un risque de ruissellement jusqu'aux systèmes aquatiques.
- Ne pas appliquer si des averses sont prévues dans l'heure suivant le traitement. Si le produit est mélangé en réservoir, consulter l'étiquette du produit d'association et respecter l'intervalle le plus restrictif.

Mises en garde concernant l'opérateur antiparasitaire :

- Ne pas permettre au pilote de mélanger les produits chimiques qui seront embarqués à bord de l'appareil. Il peut toutefois charger des produits chimiques pré-mélangés contenus dans un système fermé.
- Il serait préférable que le pilote puisse établir une communication à chaque emplacement traité au moment de l'épandage.
- Le personnel au sol de même que les personnes qui s'occupent des mélanges et du chargement doivent porter des gants, une combinaison et des lunettes ou un écran facial les protégeant contre les produits chimiques durant le mélange des produits, le chargement, le nettoyage et les réparations. Lorsque les précautions qu'on recommande à l'opérateur de prendre sont plus strictes que les recommandations générales qui figurent sur les étiquettes pour épandage avec pulvérisateur terrestre, suivre les précautions les plus rigoureuses.
- Tout le personnel doit se laver les mains et le visage à grande eau avant de manger et de boire. Les vêtements protecteurs, le cockpit de l'avion et les cabines des véhicules doivent être décontaminés régulièrement.

Section 11: Directives de mélange

1. S'assurer que le réservoir de pulvérisation, les conduites et le filtre soient bien propres.
2. Remplir le réservoir à moitié d'eau propre et démarrer l'agitation ou la conduite de retour en cuve.
3. Si un produit d'association est utilisé, consulter les sections sur les mélanges en réservoir avec CORDON. Verser le produit d'association EN PREMIER LIEU avant de verser CORDON.
4. Verser lentement la quantité appropriée de CORDON dans le réservoir de pulvérisation. Bien agiter.
5. Rincer trois fois les contenants vides et verser les rinçures dans le réservoir de pulvérisation.
6. Ajouter le reste d'eau tout en agitant. Pulvériser immédiatement. La solution de pulvérisation ne doit pas reposer dans le réservoir jusqu'au lendemain.
7. Lors du mélange d'un deuxième réservoir et de réservoirs ultérieurs, s'assurer que le réservoir est à moitié rempli d'eau propre avant de verser les herbicides et répéter les étapes 2 à 6.
8. Nettoyer à fond les buses, les tamis et le réservoir de pulvérisation en faisant circuler une solution d'eau et de détergent, après avoir utilisé CORDON ou avant d'utiliser tout autre pesticide.

Section 12: Nettoyage du pulvérisateur

Nettoyage avant le traitement :

- Avant d'utiliser CORDON, s'assurer que le réservoir de pulvérisation, les conduites et le filtre sont bien propres.
- Toutes traces de CORDON doivent être éliminées avant que l'équipement ne soit utilisé pour des applications dans le seigle, le lin ou les cultures à feuilles larges.

Nettoyage après le traitement :

- Dans le cas des mélanges en réservoir, consulter l'étiquette du produit d'association pour connaître les autres directives de nettoyage.
- Ne pas vider ni rincer l'équipement et les contenants à proximité d'un puit, d'une source d'approvisionnement en eau ou de végétation à préserver. Pour éviter les dommages subséquents à d'autres cultures, immédiatement après la pulvérisation et avant de traiter d'autres cultures, éliminer toutes traces de CORDON de l'équipement de mélange et de pulvérisation en faisant circuler une solution d'eau et de détergent.

Section 13: Recommandations sur la gestion de la résistance aux herbicides

Aux fins de la gestion de la résistance, CORDON fait partie du groupe 1. Toute population de mauvaises herbes peut renfermer ou former des plantes naturellement résistantes à CORDON et à d'autres herbicides du groupe 1. Les biotypes résistants peuvent finir par prédominer au sein de la population si ces herbicides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux herbicides :

- Dans la mesure du possible, alterner CORDON ou les herbicides du même groupe 1 avec des herbicides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes mauvaises herbes au champ.
- Utiliser des mélanges en réservoir contenant des herbicides provenant d'un groupe différent, si cet emploi est permis.
- Utiliser les herbicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, des relevés d'utilisations antérieures de pesticides et de la rotation des cultures et faisant place à la possibilité d'intégrer des pratiques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques) ou des pratiques de lutte culturale, biologique et d'autres formes de lutte chimique.
- Inspecter les populations de mauvaises herbes traitées pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance.
- Empêcher la propagation à d'autres champs des mauvaises herbes résistantes en nettoyant le matériel de labour et de récolte et en utilisant des semences non contaminées.
- Pour des cultures précises ou des biotypes de mauvaises herbes précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la lutte intégrée contre les mauvaises herbes.
- Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser à Nufarm Agriculture Inc. au 1-800-5444 ou à www.nufarm.ca.

Section 14: Alimentation du bétail et délai d'attente

- Ne pas utiliser les cultures traitées comme nourriture pour animaux, ni les couper pour le foin dans les 25 jours suivant une application de CORDON, ni récolter pour le grain dans les 65 jours suivant une application de CORDON.
- Ne pas utiliser l'ivraie vivace traitée comme nourriture pour animaux, ni la couper pour la paille dans les 65 jours suivant une application de CORDON.

Section 15: Avis

AVIS À L'UTILISATEUR :

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.
09-5423

NOTES

NOTES

Nufarm Cordon

Nufarm UK Limited, Wyke Lane, Wyke, Bradford, West Yorkshire, BD12 9EJ, England
Canadian Agent: / Agent au Canada:
Nufarm Agriculture Inc., Suite 350, 2618 Hopewell Place NE, Calgary, Alberta T1Y 7J7
CANADA • 1-800-868-5444

24 Hour Emergency Response Number / Numéro d'urgence 24 heures par jour
1-800-424-9300



18.6 Litres



GROUP 1 HERBICIDE
GROUPE 1 HERBICIDE

Emulsifiable Concentrate
Post-Emergent Herbicide
FOR SALE FOR USE IN SPRING WHEAT,
DURUM WHEAT, AND SPRING BARLEY AND
CERTAIN MINOR USE CROPS IN THE PRAIRIE
PROVINCES AND PEACE RIVER REGION OF
BRITISH COLUMBIA ONLY
COMMERCIAL
DANGER: CORROSIVE TO SKIN AND EYES
WARNING-EYE AND SKIN IRRITANT
POTENTIAL SKIN SENSITIZER
PROTECTIVE EQUIPMENT MAY BE REQUIRED
REGISTRATION NUMBER 29494
PEST CONTROL PRODUCTS ACT
GUARANTEE: Fenoxaprop-P-ethyl 120g/L
Warning, contains the allergen soy
KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN
READ THE LABEL AND ATTACHED BOOKLET
BEFORE USING

CONCENTRÉ ÉMULSIFIABLE HERBICIDE DE POSTLÈVÉE

EN VENTE POUR UTILISATION DANS LE BLÉ DE PRINTEMPS, LE BLÉ DUR,
L'ORGE DE PRINTEMPS ET CERTAINES AUTRES CULTURES À USAGE
LIMITÉ DANS LES PROVINCES DES PRAIRIES ET DANS LA RÉGION DE
LA RIVIÈRE DE LA PAIX EN COLOMBIE-BRITANNIQUE SEULEMENT
COMMERCIAL
DANGER : CORROSIF POUR LES YEUX ET LA PEAU
SENSIBILISANT CUTANÉ POTENTIEL
AVERTISSEMENT : IRRITE LES YEUX ET LA PEAU
DE L'ÉQUIPEMENT PROTECTEUR PEUT ÊTRE NÉCESSAIRE
NUMÉRO D' HOMOLOGATION 29494
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES
GARANTIE : fénoxaprop-p-éthyl 120 g/L
Avertissement, contient l'allergène soya
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS
LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE
CI-JOINTE AVANT L'UTILISATION



PRECAUTIONS: KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN. Causes eye damage. Causes eye and skin irritation. Potential skin sensitizer. DO NOT get in eyes. Avoid contact with skin and clothing. Avoid breathing spray mist or vapours. Protective eye equipment must be worn.

If this pest control product is to be used on a commodity that may be exported to the U.S. and you require information on acceptable residue levels in the U.S., visit the CropLife Canada's web site at: www.croplife.ca

Protective Clothing and Equipment:

- Wear coveralls over a long-sleeved shirt and long pants during all activities. In addition, wear chemical resistant gloves and apron, socks and chemical-resistant footwear, and goggles or face shield during mixing/loading, cleanup and repair activities.
- Change contaminated clothing daily and wash before reusing.
- DO NOT handle product with bare hands. Chemical resistant gloves significantly reduce hand exposure. ALWAYS wear gloves for mixing/loading operations and when making sprayer and nozzle repairs and adjustments. DO NOT USE LEATHER OR CLOTH GLOVES.
- Rinse gloves with soap and water before removal, and wash hands thoroughly before eating, smoking or drinking.
- Clean protective equipment daily.
- Do not re-enter treated areas within 12 hours of application.

FIRST AID:

Take the container label or product name and Pest Control Product Registration Number with you when seeking medical attention.

IF SWALLOWED: Call a poison control centre or doctor immediately for treatment advice. Do not induce vomiting unless told to do so by a poison control centre or doctor. Do not give any liquid to the person. Do not give anything by mouth to an unconscious person.

IF IN EYES: Hold eye open and rinse slowly and gently with water for 15–20 minutes. Remove contact lenses, if present, after the first 5 minutes, then continue rinsing eye. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.

IF ON SKIN OR CLOTHING: Take off contaminated clothing. Rinse skin immediately with plenty of water for 15–20 minutes. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.

IF INHALED: Move person to fresh air. If person is not breathing, call 911 or an ambulance, then give artificial respiration, preferably by mouth-to-mouth, if possible. Call a poison control centre or doctor for further treatment advice.

TOXICOLOGICAL INFORMATION:

No specific antidote. Treat symptomatically. Treatment should be based on judgement of the physician in response to reactions of the patient. Contains petroleum distillates. DO NOT induce vomiting. Vomiting may cause aspiration pneumonia.

EMERGENCY TELEPHONE NUMBERS:

For spills or transportation accidents, Chemtrec, 1-800-424-9300.

For health or environmental emergencies, Prosur, 1-877-325-1840.

For product and use information, Nufarm Agriculture Inc., 1-800-868-5444.

ENVIRONMENTAL HAZARDS AND INFORMATION

CAUTION: This product is toxic to fish, daphnids, aquatic plants, terrestrial plants and some terrestrial invertebrates. This product contains a petroleum distillate which is moderately to highly toxic to aquatic organisms. Avoid contamination of aquatic systems during application. Do not contaminate these systems through direct application, disposal of waste or cleaning equipment. Observe buffer zones specified under Directions for Application Instructions and Cautions. Do not apply to land where tail water will be used to irrigate crop land. Do not contaminate irrigation water.

Avoid spray drift onto susceptible plants (e.g. Tame Oats, flowers, trees or shrubs) and non-target areas. USE ONLY FOR RECOMMENDED PURPOSES AND AT RECOMMENDED RATES.

STORAGE

- Keep away from fire, open flame and other sources of heat.
- CANNOT be stored below freezing.
- If stored for 1 year or longer, shake well before using.
- Store the tightly closed container, away from feeds, seeds, fertilizers, plants and foodstuffs.
- Do not use or store in or around the home.
- Keep in original container during storage.

DISPOSAL

Recyclable Container:

Do not reuse this container for any purpose. This is a recyclable container, and is to be disposed of at a container collection site. Contact your local distributor/dealer or municipality for the location of the nearest collection site. Before taking the container to the collection site:

1. Triple- or pressure-rinse the empty container. Add the rinsings to the spray mixture in the tank.
2. Make the empty, rinsed container unsuitable for further use.

If there is no container collection site in your area, dispose of the container in accordance with provincial requirements.

Returnable Container:

Do not reuse this container for any purpose. For disposal, this empty container may be returned to the point of purchase (distributor/dealer).

Disposal of Unused, Unwanted Product:

For information on disposal of unused, unwanted product, contact the manufacturer or the provincial regulatory agency. Contact the manufacturer and the provincial regulatory agency in case of a spill, and for cleanup of spills.

NOTICE TO USER: This pest control product is to be used only in accordance with the directions on the label. It is an off-spring from the *Pest Control Products Act* to be used in a way that is inconsistent with the directions on the label. The user assumes the risk to persons or property that arises from any such use of this product.

PRECAUTIONS: GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Cause des lésions aux yeux. Cause une irritation aux yeux et à la peau. Sensibilisant cutané potentiel. NE PAS laisser entrer en contact avec les yeux. Éviter le contact avec la peau et les vêtements. Éviter de respirer le brouillard de pulvérisation ou les vapeurs. De l'équipement de protection pour les yeux doit être porté.

Si vous prévoyez utiliser ce produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site internet de CropLife Canada à www.croplife.ca.

Vêtements et équipement protecteurs :

- Porter une combinaison par-dessus une chemise à manches longues et un pantalon long durant toutes les activités. De plus, porter des gants et un tablier résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures résistant aux produits chimiques, et des lunettes de protection ou un écran facial durant les activités de mélange/chargement, de nettoyage et de réparation.
- Enlever les vêtements contaminés chaque jour et les laver avant de les remettre.
- NE PAS manipuler le produit avec les mains nues. Les gants résistant aux produits chimiques réduisent considérablement l'exposition des mains. TOUJOURS mettre des gants pour les opérations de mélange/chargement et lors des réparations/ajustements aux pulvérisateurs ou aux buses. NE PAS METTRE DE GANTS EN CUIR OU EN TISSU.
- Après l'emploi, rincer les gants à l'eau et au savon avant de les enlever et bien se laver les mains avant de manger, de fumer ou de boire.
- Nettoyer l'équipement protecteur chaque jour.
- Ne pas réintégrer les zones traitées dans les 12 heures suivant l'application.

PREMIERS SOINS :

Apportez l'étiquette du contenant ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation, lorsque vous consultez un médecin.

EN CAS D'INGESTION : appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS : enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INHALATION : déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence la bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :

Aucun antidote spécifique. Traiter selon les symptômes. Le traitement doit se fonder sur le jugement du médecin pour contrer les réactions du malade. Ce produit contient des distillats de pétrole. NE PAS provoquer le vomissement. Le vomissement peut entraîner une pneumonie de déglutition.

NUMÉROS DE TÉLÉPHONE D'URGENCE :

Pour les déversements ou les accidents de transport, Chemtrec, 1-800-424-9300.

Pour les situations urgentes sur la santé ou l'environnement, Prosur, 1-877-325-1840.

Pour des informations sur les produits et leur utilisation, Nufarm Agriculture Inc., 1-800-868-5444.

PRÉCAUTIONS ET DANGERS ENVIRONNEMENTAUX:

ATTENTION : Ce produit est toxique pour les poissons, les daphnies, les plantes aquatiques, les plantes terrestres et certains invertébrés terrestres. Ce produit contient un distillat de pétrole dont la toxicité peut être modérée ou très élevée pour les organismes aquatiques. Éviter de contaminer les systèmes aquatiques lors de l'application. Ne pas contaminer ces systèmes par suite d'une application directe, de l'élimination des résidus ou du nettoyage de l'équipement. Observer les zones tampons spécifiées dans la section Directives d'application et précautions. Ne pas appliquer sur une terre dont l'eau résiduaire sera utilisée pour irriguer une culture. Ne pas contaminer l'eau d'irrigation.

Faire en sorte que la dérive de pulvérisation n'atteigne pas les plantes sensibles (p. ex., avoine cultivée, fleurs, arbres ou arbustes) et les zones non ciblés UTILISER UNIQUEMENT AUX FINS RECOMMANDÉES ET AUX DOSÉS RECOMMANDÉS.

ENTREPOSAGE

- Tenir à l'écart du feu, d'une flamme nue ou d'autres sources de chaleur.
- NE PEUT PAS être entreposé sous le point de congélation.
- Si le produit est entreposé pendant au moins un an, bien secouer avant d'utiliser.
- Entreposer le contenant hermétiquement fermé à l'écart de la nourriture de consommation animale, des semences, des engrais, des plantes et des denrées.
- Ne pas utiliser ni entreposer dans la maison ou autour de celle-ci.
- Entreposer dans le contenant d'origine.

ÉLIMINATION

Élimination du contenant recyclable :

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Contenant réutilisable :

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant vide peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

Élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir:

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR :

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

PULL HERE TO OPEN PRESS TO RESEAL



00/000/0000